

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 90 (1954)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10
MONTREUX, 13 mars 1954

LXLe année — № 10

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Nous désirons votre verdict!

Nous mettons à la disposition des lecteurs de l'« Educateur » un nombre limité de stylos STANDARD au prix dérisoire de

Fr. 5.—

à la condition de recevoir, après un mois d'usage, leur verdict sur les principaux avantages de ce stylo :

Bec ultra solide, avec pointes osmiridium de grande durée, livrés dans toutes les largeurs, d'extra souple à extra dure.

Remplissage intégral en quelques secondes.

Etanchéité absolue.

Pratiquement incassable.

Niveau d'encre visible.

Parfait écoulement de l'encre grâce à un conduit perfectionné.

Garantie libérale avec chaque stylo, puisque votre stylo, après des années d'usage, écrira aussi bien qu'au premier jour.

Livrable en deux modèles :

Pour messieurs, avec une très grande capacité d'encre.

Pour dames, forme élégante et grande capacité d'encre.

Nous nous réservons le droit d'utiliser votre verdict pour notre publicité, mais nous ne publierons pas votre nom sans votre autorisation écrite. Ainsi le grand public appréciera rapidement les qualités remarquables du stylo STANDARD. Envoyez donc le coupon ci-dessous dans les 5 jours et vous recevrez votre stylo prêt à l'usage, car nous l'expédions **rempli d'encre** pour mieux vous prouver sa parfaite construction.

Une même personne ne pourra recevoir plus de deux pièces.

Si vous n'êtes pas satisfait 100 %, le prix de ce stylo, **plus vos frais de retour** vous seront remboursés immédiatement.

BON A DETACHER

et à envoyer, sous enveloppe ouverte, affranchie à 5 ct., à **STYLOS STANDARD, MORGES**.

Veuillez m'adresser 1—2 stylos STANDARD contre remboursement. Après un mois d'usage, je vous écrirai mon opinion sur mon stylo. Si je ne suis pas entièrement satisfait, vous vous engagez à rembourser le montant payé plus mes frais de retour.

Modèle pour homme — Modèle pour dame (Pointe: fine, moyenne, large, dure, souple.)

(Souligner ce que vous désirez.)

Nom :

Adresse :



EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Commission intercantonale des questions scolaires. — **Vaud:** Fédération et commission paritaire. — Tribune libre. — A l'Ecole normale. — N'oubliez pas notre loto. — O. S. L. J. — Exposition de travaux à l'aiguille. — **Genève:** Théâtre des marionnettes. — Recherche de négatifs. — **U. I. G. D.:** Assemblée administrative annuelle. — Conférence de M. Chastaing. — Vérification des comptes. — **Neuchâtel:** Admissions. — Liste des présidents de section pour 1954. — Voyage de vacances. — Mise au concours. — Boudry. — A tous les collègues de la S. P. N. — **Jura bernois:** Un plan d'études pour les écoles complémentaires. — **Communiqué:** Le centre international de Menton.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Fiches. — **Marthe Magnenat:** Le stage de dix jours. — **R.:** De belles heures sur le chemin de la poésie. — **Yv. Biéler:** Les petits aux expositions. — Rencontre internationale d'éducateurs. — **P. Ecoffey:** La tortue. — « La joie dans la maison ».

Partie corporative

COMMISSION INTERCANTONALE DES QUESTIONS SCOLAIRES Rapport sur mon activité en 1953, en qualité de délégué de la S. P. R.

En 1953, quatre tableaux scolaires ont été édités :

1. La mangeoire des oiseaux, de Walter Dietrich.
2. Panorama du Mittelland, de Fernand Giauque.
3. Renaissance (Cathédrale de Lugano), de Pietro Chiesa.
4. Atelier de potier, de H. Bischoff.

J'ai moi-même rédigé le commentaire du tableau Renaissance (partie générale). Le texte français a été soumis à M. Chabloz qui pourra éventuellement en extraire l'essentiel à l'intention de nos collègues romands.

Paraîtront en 1954 :

1. La forêt au printemps, de Marguerite Ammann, Bâle.
2. En famille, de Walter Sautter, Zurich.
3. L'avalanche, d'Alb. Chavaz, Savièse.
4. Rizière, de R. Item, Bienne.

Les sujets suivants sont au concours :

1. Paysage zurichois (le lac).
2. La région du Gothard (ferme et bétail de race brune).
3. Le départ des Helvètes.
4. Cigognes.
5. Ecluse.
6. Forêt vierge.
7. Illustration de contes.

Une juste répartition a été faite dans le choix des artistes de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin.

Autres activités de la Commission intercantonale :

1. Crédation d'appareils de physique.
2. Publication de tableaux graphiques, exemple : Les mines, Gentianes, (ces deux tableaux ont paru).
3. Crédation de clichés petit format.
4. Atlas historique illustré. Deux volumes ont paru, le troisième est en travail.
5. Atlas géographique illustré (en travail).
6. Diffusion de reproductions d'œuvres artistiques.

Tous ces thèmes sont mis à l'étude par une commission spéciale. Des commissions particulières assurent les réalisations. Pour le point 6, j'ai été invité à faire partie de la commission d'étude qui a tenu deux séances à Zurich. J'ai communiqué ce que la S.P.R. a tenté dans ce domaine et les conclusions qu'il est possible d'en tirer. M. Chablotz m'a fourni les renseignements nécessaires. Après avoir entendu plusieurs éditeurs suisses, nous sommes arrivés au résultat suivant :

- a) Le S.L.V. (ou S.P.R.) n'a pas intérêt à éditer lui-même.
- b) Toutefois, le corps enseignant réclame de bonnes reproductions de tableaux (pour l'ornementation des classes, pour cultiver le goût, pour faire connaître de visu les chefs-d'œuvre artistiques).
- c) Plusieurs maisons d'édition ont offert leur collaboration afin de parvenir à ce résultat.
- d) Les émissions radioscolaires font de temps à autre le commentaire de certaines œuvres. Les reproductions éditées à cette occasion ont un succès qui dépasse chaque fois toutes les espérances.
- e) Il est recommandé au S.L.V. de maintenir l'existence de la commission d'étude afin que celle-ci puisse poursuivre ses travaux en tenant compte des expériences faites par la S.P.R., Arta, Pour l'Art, Kunstkreis et les éditeurs qui offrent leur collaboration.

Je continuerai donc à représenter la S.P.R. au sein de cette commission (si le S.L.V. la maintient), à moins que le Comité central de la S.P.R. ne me donne d'autres instructions.

Delémont, le 2 janvier 1954.

P. Rebetez.

VAUD

FÉDÉRATION ET COMMISSION PARITAIRE

Notre délégué permanent à la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud et membre de la Commission paritaire, **Roger Gfeller**, a renseigné dernièrement le C. C. quant au travail accompli durant la dernière législature. Il a mis son mandat à disposition du Comité. Considérant le dévouement et la compétence dont il a fait preuve, il a été prié de continuer à représenter la S. P. V. auprès de ces deux instances. R. Gfeller connaît en effet comme pas un les questions actuellement à l'étude et il a su nouer des relations ami-

cales avec les délégués des sociétés sœurs. Ses avis pertinents sont écoutés tant au sein de la Fédération que par les autorités. Nous le remercions ici de tout ce qu'il fait, avec optimisme, pour la défense de nos intérêts. Son suppléant reste notre collègue **Louis Monnet**, de Montreux.

TRIBUNE LIBRE

Dois-je rappeler une fois encore que la chronique vaudoise est à la disposition de tous les membres de la S. P. V. Le « bulletinier » est toujours heureux d'accueillir les études, les idées et les suggestions qui rendent notre « Bulletin » plus vivant. Il va de soi que ces articles « personnels » n'engagent que leur auteur et non la S. P. V. tout entière. Le signataire en prend seul la responsabilité et ne doit pas s'étonner si tout le monde n'est pas d'accord avec lui et si son « papier » provoque une réponse. Souvenons-nous cependant que plus ce que nous avons à dire risque de déplaire, plus le ton en doit être courtois.

A L'ECOLE NORMALE

Comme chaque printemps, deux membres du C. C. se sont rendus à l'Ecole Normale pour parler aux élèves de dernière année, de la S. P. V., de ses buts, de son travail, de son action et des raisons qui ont engagé la quasi totalité des membres du corps enseignant primaire à en faire partie. Pierre Vuillemin, président, et Charlotte Cornioley, secrétaire ont été fort aimablement reçus par M. J. Zeissig, directeur. Nous le remercions d'avoir maintenu cette tradition et d'avoir facilité la tâche de nos délégués.

E. B.

N'OUBLIEZ PAS NOTRE LOTO...

... Un vrai loto qui se joue au domicile du caissier et dont il aimerait vous faire partager le plaisir.

Dans son registre de 131 pages sont vos noms numérotés ; au 4 mars, 642 cases ont déjà été recouvertes et les coupons verts continuent d'affluer. Mais il n'y a pas encore de « quine une page » ; nous avons l'intention de vous annoncer le district qui remportera le « double quine », puis le « carton » final qui clôturera le jeu.

Le C. C. manquerait à son rôle en distribuant de la volaille aux gagnants ; votre argent a une plus noble destination qui confère à notre loto une signification particulière. Aussi, en avant pour la « royale » avec un violent « coup d'sac ! » et merci.

Quelques conseils aux futurs joueurs :

1. Il est important d'indiquer à quelle section (district) vous êtes rattachés, surtout lorsque votre adresse est hors du district.
2. Si l'« Educateur » vous est mal adressé, mentionnez-le au dos du coupon.
3. Il se pourrait qu'un papillon-quittance s'envole en chemin, ils sont si petits ; n'hésitez pas à nous le réclamer.

4. Pour les nouveaux membres qui n'auraient pas reçu de bulletin de versement, nous répétons l'adresse du Cpte de chèques : **Soc. Pédag. Vaud., Lausanne, No II/22 26.** La cotisation est de 31 fr.

Le caissier : B. Jotterand, Morges.

DES NOUVELLES DE L'O. S. L.

L'OSL devient une entreprise importante qui a maintenant ses concours littéraires et d'illustration ; aux uns et aux autres, nous avons vu des nôtres que nous félicitons.

L'exposition qui a eu lieu dans les corridors de l'Ecole normale a prouvé aux visiteurs que l'OSL est prise au sérieux par les artistes, et que rien n'est trop beau pour ses jeunes lecteurs. On peut discuter le choix des lauréats, il n'en demeure pas moins que leurs œuvres vont enrichir les nouvelles brochures dont la parution est imminente.

Mais l'illustration n'est pas tout, et nous sommes heureux de voir nos enfants jeter leur dévolu sur des brochures comme « Albert Schweitzer, le médecin des noirs », dont l'édition s'épuise rapidement. Signalons que « Les écrevisses » contient des pages inédites de Ramuz, d'où le succès de cette brochure auprès des admirateurs du maître.

L'OSL a de trop modestes ressources pour faire une réclame tapageuse ; aussi ne peut-elle rester à l'avant-garde de la littérature enfantine qu'en s'appuyant sur l'ensemble du corps enseignant où se recrutent ses dépositaires. De leur action seule dépend la réalisation de projets dont nous vous reparlerons ici.

*Pour le Centre de vente OSL :
Av. de Beaulieu 33 à Lausanne : B. J. R.*

EXPOSITION DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Les travaux exécutés pendant l'année scolaire par les élèves qui préparent le brevet d'institutrice pour les classes de travaux à l'aiguille seront exposés dans une salle du rez-de-chaussée de l'Ecole normale lundi 29 et mardi 30 mars de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Cette exposition est ouverte au public. Elle intéressera tout particulièrement les personnes qui enseignent les travaux à l'aiguille.

GUILDE DU TRAVAIL. — La séance du *mercredi 17 mars* au Restaurant du Théâtre aura lieu à 14 h. 30. Voir « *Bulletin* » du 6 mars.

GENÈVE

THÉATRE DES MARIONNETTES

Le nombre des inscriptions ayant été suffisant, la soirée réservée aux institutrices et instituteurs aura lieu **ce soir à 20 h. 30**, rue Constantin 4 (Tranchées), selon le programme paru dans le *Bulletin* du 27 février.

RECHERCHE DE NÉGATIFS

Le Cartel des Associations Genevoises pour la Sauvegarde de la Nature, dont l'U. I. G. fait partie, organise une **Exposition de la Nature**, qui aura lieu au Palais des Expositions, **du 15 au 30 mai** prochain.

Chacune des 30 associations membres est invitée à y participer en présentant quelques **illustrations photographiques** caractéristiques et relatives à sa propre activité.

L'U. I. G. par exemple, pourrait présenter des photos de classes en promenade dans la plaine ou sur la montagne, au milieu d'un site particulièrement beau : **ce qu'il faut faire !** Mais on pourrait aussi montrer une classe dont tous les enfants sont chargés de fleurs fanées : **ce qu'il ne faut pas faire !**

Nous saurions gré à tous les collègues qui le peuvent, de vouloir bien nous prêter pour quelques jours, des négatifs de n'importe quel format et particulièrement suggestifs. Ces clichés seront rendus à leurs propriétaires dès que la Société Genevoise de Photographie aura effectué les agrandissements nécessaires. Nous comptons donc sur la collaboration de nombreux collègues, en les priant de faire parvenir le plus tôt possible, leurs « photos noires » à M. R. Chabert, quai Capo d'Istria, 13, Genève. Merci d'avance !

Les classes du canton et celles des localités françaises voisines, seront invitées à visiter cette exposition de la nature.

R. Chabert.

U.I.G. — DAMES

Le mercredi 24 mars à 16 h. 30, au Département de l'instruction publique, aura lieu une séance de correction des clichés de fiches de français et de calcul (travail du groupe des Jeunes) Toutes les personnes qui pourront offrir leur aide seront les bienvenues et sont priées de s'annoncer à Mlle Renée Quartier, 4, rue de l'Ecole-de-Chimie, tél. No 4 96 07. Cet appel s'adresse tout particulièrement aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des fiches.

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

25 février 1954

Comme l'an passé, nous nous retrouvons à l'Hôtel du Rhône pour notre assemblée annuelle.

Mlle R. F. Quartier, présidente, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à nos invités : Mme Forestier (U. A. E. E.), M. Chabert (U. I. G.), M. Guyot (S. P. N.), M. Chabloz (« Educateur »).

Puis elle donne lecture de son rapport. De chaleureux applaudissements remerkent de tout leur dévouement à l'Union, Mlle Meyer, Mlle Godel et Mme Sangsue qui quittent le comité. Mlle C. Benoit remercie Mlle Quartier pour l'excellent travail qu'elle accomplit et met aux voix son rapport qui est accepté.

La trésorière nous fait connaître l'état florissant de la caisse et propose de ramener la cotisation annuelle à 22 fr. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Mme Mertens nous présente le rapport des vérificatrices des comptes, elle y ajoute un petit discours en vers qui est longuement applaudi.

C'est par acclamation que Mlle Quartier est réélue présidente ainsi que les membres du comité restant et les trois nouvelles collègues qui remplacent les démissionnaires. Ce sont Mme Hodel, Mlle M. Gindre et Mlle J. Marta.

Mlle Meyer se joint à Mme Mertens pour la vérification des comptes. Dans les différentes délégations il n'y a que peu de changement ; Mme Bosko représente l'Union à la commission de nomination.

Après le thé, M. Delay prend la parole au nom de tous nos invités et nous apporte un cordial salut de la S.P.R.

Pour clore cette séance, la présidente présente M. Maxime Chastaing, qui a bien voulu venir nous parler de la théorie du roman policier.

M. Th. B.

U. I. G. DAMES — U. A. E. E.

CONFÉRENCE DE M. M. CHASTAING

La théorie du roman policier

Après l'assemblée administrative, c'est avec joie que nous accueillons nos collègues enfantines pour entendre M. Chastaing.

Le roman policier comporte plusieurs éléments précis :

C'est d'abord un événement qui trouble l'ordre, une énigme. C'est ensuite l'histoire qui nous raconte cet événement, séduisant l'imagination, faisant de cette énigme un mystère. Puis l'enquêteur dissout le mystère et ramène l'ordre en transformant l'énigme en énoncé. Il n'y a plus qu'un problème à résoudre selon les lois de la raison. Le roman policier est donc bien différent du roman noir et du roman d'aventure. On y retrouve, comme dans la tragédie classique, l'unité de temps, de lieu, d'action.

Les ancêtres de ce genre sont Edgar Poë et Gaboriau. C'est un genre extrêmement anglo-saxon, quoique bien des auteurs français y réussissent. Parmi les meilleurs citons : Chesterton, Graham Green, Agatha Christie, Nicholas Blake, Van Dine.

M. Chastaing illustre sa théorie par la lecture d'une nouvelle policière du plus grand intérêt.

L'énigme est toujours le fruit d'une œuvre humaine extraordinaire et asociale. L'enquêteur alors en répondant aux questions : comment ? pourquoi ? qui ? en découvrant le criminel, devient le défenseur de la société. Le héros (l'enquêteur) et le lecteur doivent avoir des chances égales de résoudre le problème. Il faut que le lecteur soit actif. Mais l'énigme est inexplicable ; l'écrivain tend des pièges au lecteur ou en tentant l'imagination ou en déclenchant l'émotion qui paralyse l'intelligence. Le policier s'exerce à nous désappointer ; il substitue à la magie la science et la vraie religion, ce qui est une excellente thérapeutique.

M. Th. B.

U. I. G. DAMES

Notre Union a le privilège de compter parmi ses membres une vérificatrice des comptes qui est en même temps un poète. Nous nous faisons un plaisir de publier en entier son « rapport ».

*L'an passé, encor très novice
Dans l'art de vérificatrice,
J'avais fait mon rapport... en vers !
Et, tel, je vous l'avais offert.*

*Siégeant pour la seconde fois
J'ai formé le projet très sage
De m'acquitter de mon mandat
Sans « bousculer » les bons usages !
J'ai voulu, en cette occasion,
Faire, sans rime ni chanson,
Un rapport selon la raison
Et conforme à la tradition.*

*Chaussant sur nos nez nos besicles,
Pour que n'échappe aucun article,
Nous avons donc, d'une main sûre
Pointé les notes, les factures,
Vérifié les nomenclatures
Et cela... sans littérature.*

*Mais lorsque je l'ai rédigé,
Là, tout à coup, sans crier gare,
Mon Rapport s'est mis à chanter !
Et sur le beau papier glacé,
Chiffres rouges et lettres noires,
Gracieux, se sont mis à danser
Dans les pages du Répertoire !*

*J'ai vu le Doit avec l'Avoir
Mis au même pas, sans surseoir,
J'ai vu la Dette et le Budget
Réaliser l'accord parfait !
Et le Bilan et la Balance
S'enlacer avec élégance.
Pas la plus petite fêlure,
Et pas la moindre appogiature
Qui puisse fausser la mesure !
Les cotisations réunies
Contribuaient à l'harmonie.
Bien alignés dans les colonnes,
Et ne pouvant tromper personne,
Tous les totaux se présentaient :
A l'appel, chacun répondait.
Et les Débours, et les Recettes
Etaient menés à la baguette !*

*Il convient de féliciter
 Celle qui dirige la danse
 Et qui sait si bien conserver
 L'équilibre de nos finances.
 Sous ses parfaites écritures,
 Apposons notre signature ;
 Acclamant son investiture.
 Que vos hurrahs la récompensent
 De son aimable compétence.*

Norette Mertens.

NEUCHATEL

ADMISSIONS

M. Paul Comte, instituteur à La Chaux-de-Fonds, a été admis dans la V. P. O. D. - S. P. N.

Mmes May Rossiger-André (Colombier) et Roxan Bessard-Marti (Peseux), deux collègues occupant des postes provisoires, ont compris toute la valeur de la solidarité professionnelle en entrant dans la S. P. N. Nous les en félicitons.

A tous trois, nos vœux cordiaux de bienvenue dans la corporation.

LISTE DES PRÉSIDENTS DE SECTION POUR 1954

Neuchâtel : M. Xavier ZURCHER, Favarge 75, Neuchâtel, tél. 5 63 36.

Boudry : M. Marcel RUTTI, Chapelle 18, Peseux.

Val de Ruz : M. Claude VAUCHER, Dombresson.

Val de Travers : M. Robert JEQUIER, Grand'Rue 7, Fleurier, tél. 9 15 44.

La Chaux-de-Fonds : M. Marcel JAQUET, les Bulles 21, s. La Chaux-de-Fonds, tél. 2 58 05.

Le Locle : M. Ernest HASLER, Petits-Monts 8, s. Le Locle, tél. 3 24 14.

W. G.

VOYAGE DE VACANCES

La section du Locle organise une course de quatre jours en Provence (20-23 avril). L'itinéraire a paru dans l'« Educateur » No 35, de 1953, p. 766. Prix 138 fr.

Inscriptions jusqu'au 31 mars et tous renseignements détaillés auprès de W. Guyot, Raya 7, Le Locle.

Invitation à tous les collègues.

W. G.

MISE AU CONCOURS

Boîte : Poste d'instituteur. Délai d'inscription : 20 mars 1954.

SECTION DE BOUDRY

Ce soir, 13 mars, à 20 heures, au Collège des Cuches (locaux de l'école ménagère), soirée familiale.

Démission : Mlle Françoise Jeanneret, maîtresse ménagère à Peseux, quitte l'enseignement pour se marier. Nos voeux chaleureux de bonheur l'accompagnent dans sa nouvelle condition !

A TOUS LES MEMBRES DE LA S. P. N.

Chers collègues,

En réponse au communiqué de l'Association des membres S. P. N. non affiliés à la V. P. O. D., paru dans l'« Educateur » du 27 février, nous tenons à rétablir certains faits, et préciser que ledit communiqué ne marque que l'opinion d'une minorité. Quarante-cinq personnes, sauf erreur, assistaient à la séance du 5 décembre, auxquelles il y a peut-être lieu d'ajouter les 20 excusés, soit un total de 65 et non de 122 personnes.

Notons premièrement que la décision d'Interlaken d'augmenter les cotisations V. P. O. D. n'a pas affecté les non-affiliés.

Autre point du communiqué : Economie collective ! N'agitons pas des épouvantails à moineaux. Est-ce que les CFF, les PTT, la Banque cantonale, l'école publique obligatoire, ne sont pas de l'économie collective ? Notre précieux individualisme en souffre-t-il ?

Quant au désir d'indépendance et de liberté, il est aussi fort chez les membres V. P. O. D. qu'ailleurs, si fort même qu'ils désirent s'associer à tous les travailleurs pour obtenir, ou maintenir, un salaire qui assure une véritable liberté et une véritable indépendance.

Pour ce qui est de l'influence des non-affiliés sur les décisions de la S. P. N., nous pensons qu'elle est en rapport avec leur nombre.

Et maintenant, reprenons quelques faits :

En mai 1951, l'assemblée S. P. N. décide que : L'entrée dans la V. P. O. D. ne sera autorisée par la S. P. N. que si la majorité de ses membres signe le bulletin d'adhésion au syndicat. C'était en somme une votation par consultation individuelle, les indifférents comptant avec les opposants. Malgré cela, la majorité est acquise à l'idée syndicale. La cotisation sera égale pour tous et les nouveaux membres devront adhérer au syndicat.

L'année suivante, par souci de paix, nous renonçons à la double affiliation obligatoire pour les nouveaux membres, les non-affiliés nous ayant assuré que si nous faisions droit à leur demande, ils ne reviendraient pas sur la question de cotisation.

Et pourtant, ils la reprennent maintenant par une voie détournée. Si leurs propositions étaient acceptées, nous aurions en fait, trois sortes de membres :

a) des membres S. P. N. uniquement, avec *cotisation minime* ;

- b) des membres S. P. N. indépendants, à cotisation légèrement supérieure et qui auraient la satisfaction d'être convoqués par l'Etat au même titre que le Cartel V. P. O. D. ;
- c) des membres S. P. N. - V. P. O. D. qui auraient les plus grosses cotisations grâce auxquelles un secrétaire syndical, disposant du temps, des moyens, des capacités et de l'indépendance nécessaire pourrait défendre les intérêts de tous.

Ces propositions nous paraissent si peu dignes d'être défendues que nous espérons bien qu'elles seront repoussées. Elles seraient nuisibles à la cause du Corps enseignant et même à l'intérêt réel de l'Etat.

Nous tenons à dire au comité central combien il a agi avec tous les égards dus aux non-affiliés, et que ses décisions étaient toujours l'expression de la majorité de la S. P. N. Nous lui conservons toute notre confiance, ainsi qu'à M. Deppen qui a travaillé en toute loyauté à l'égard de tout le corps enseignant, modérant parfois nos appétits, et se faisant le défenseur énergique de nos intérêts.

Dans l'espoir que vous comprendrez tous que nous avons déjà fait assez de concessions et qu'il nous faut nous opposer sans hésiter à la requête des non-V. P. O. D., nous vous prions d'agréer, chers collègues, nos cordiales salutations.

Au nom des comités S. P. N. - V. P. O. D. de La Chaux-de-Fonds et du Locle : M. Jaquet, E. Hasler.

JURA BERNOIS

UN PLAN D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES

Les cours de l'école complémentaire générale ou de l'école complémentaire rurale, obligatoire pour toutes les communes du canton, n'étaient régis, jusqu'ici, par aucun plan d'études. En octobre 1951, deux réunions avaient eu lieu, pour le Jura, l'une à Glovelier, l'autre à Sonceboz. Les maîtres aux écoles complémentaires y exprimèrent leurs vues sur l'opportunité d'un plan d'études, après avoir entendu le rapport de M. H. Borruat. Ce plan, actuellement en impression, est l'œuvre d'une sous-commission formée sur demande de la D. I. P.

Il préconise un enseignement axé autant que possible sur l'actualité et la vie pratique, et le recours à des techniques modernes, telles que le cinéma, les clichés, les fichiers. Le maître garde en conséquence une grande liberté dans le choix des sujets. Il peut considérer le plan d'études comme une liste de matières dont les jeunes gens de 18 ou 19 ans auront, si possible, fait le tour à la fin de leur scolarité complémentaire (trois ans). Chaque fois que l'occasion se présentera, il demandera à des personnalités étrangères au milieu scolaire : industriels, maîtres d'état, artisans, députés, fonctionnaires, magistrats, etc., d'entretenir ses élèves de sujets tirés de leur sphère d'activité. Sont approuvées, en outre, les visites d'usines, d'ateliers, d'expositions, d'édifices publics, de chantiers, et, pour les jeunes agriculteurs, de vergers, de

pépinières, de fromageries, etc. Enfin, l'initiation à la vie civique se complétera par l'assistance à une assemblée communale et au travail d'un bureau de vote.

Le programme général comporte trois disciplines qui se répartissent assez également les 60 heures de cours annuel :

- 1) L'éducation nationale (instruction civique, histoire, géographie) ;
- 2) La langue française ;
- 3) Le calcul et les connaissances pratiques.

Le souci de former l'esprit critique et d'informer largement l'enseignement par la vie, semble se concilier avec une abondance de matières bien « traditionnelle », mais non moins indispensable.

T.

COMMUNIQUÉ

LE CENTRE INTERNATIONAL DE MENTON

Le Centre culturel international de Menton s'ouvrira à nouveau cette année du 13 juin au 12 septembre. Il se tient au Winter Palace de Menton et offre à tous les instituteurs et leur famille un lieu de séjour idéal, dans un cadre magnifique et à des conditions extrêmement intéressantes (1000 fr. fr. par jour et 1100 fr. du 11 juillet au 22 août).

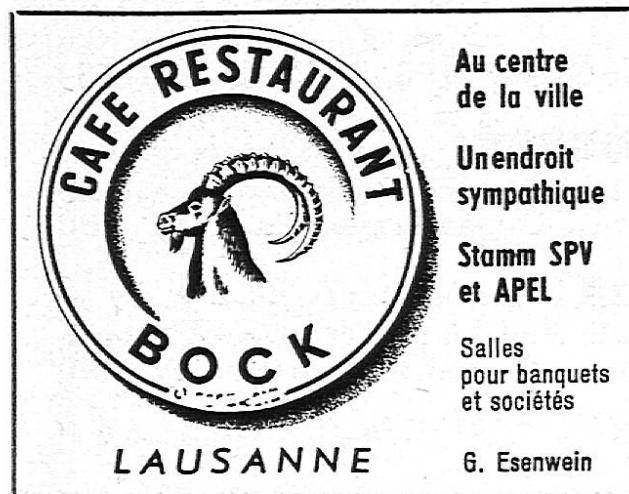
Les hôtes du Winter Palace jouissent de la plus entière liberté, des excursions de tout genre sont prévues ainsi que des conférences, qui ont lieu le soir, des représentations théâtrales, des concerts, etc.

Le rédacteur du Bulletin est prêt à renseigner les amateurs.

G. W.

Statistique de la Régie fédérale :

Le peuple suisse dépense par année Fr. 860 000 000 pour l'alcool, soit 2 millions par jour ouvrable et 4 millions les dimanches et jours fériés.



Au centre de la ville
Un endroit sympathique
Stamm SPV et APEL
Salles pour banquets et sociétés
G. Esenwein

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE
SECTION COMMERCIALE
ET ADMINISTRATIVE
CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre : 28 avril 1954
à 8 heures.

La direction renseignera sur demande,
avenue de Belmont 39, Montreux.

Tél. 6.33.31.

Collège Pierre Viret

Trois classes préparent les examens d'entrée 1955 aux

Collège classique

Collège scientifique

Ecole de commerce

LES DEVOIRS SE FONT EN CLASSE - DÉBUT: 21 AVRIL 1954

Ch. des Cèdres 3

Lausanne Tél. 24.15.79

Dir. Paul Cardinaux

Louis Vullièmox

Tricotages
et sous-vêtements de qualité



Envois à choix

Un autre
« *Chez Soi* »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1 Tél. 23 63 63

E. Hottinger



Prix les plus bas

•
GARANTIE 20 ANS

•
Choix immense

M. EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES !
O.

Tous les dimanches: par tous les trains avant 8 heures du matin, dès le 6 décembre: Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80

Tous les jeudis: par les trains de 6 h. 29 et 8 h. 44 de Montreux, dès le 3 décembre: Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.90

RENSEIGNEMENTS: GUICHET MOB, MONTREUX, TÉLÉPHONE 6 28 54

Partie pédagogique

LE STAGE DE DIX JOURS¹

moyen de formation pour les éducateurs encadrant les enfants lors des loisirs ou des vacances

Si les stages de C. E. M. E. A. durent tous dix jours et sont tous organisés selon le même esprit, il faut cependant faire la différence entre :

1) les stages de formation s'adressant à des moniteurs, directeurs, économies, etc., qui traitent des différents aspects du travail de ces éducateurs et leur permettent de se présenter à un examen d'Etat donnant droit à un diplôme, et

2) les stages de perfectionnement qui n'abordent qu'une seule spécialité : jeux dramatiques, travaux manuels (d'extérieur et d'intérieur), chant, danses, étude du milieu (rural ou citadin), bibliothèque et reliure, photographie, etc. Ces stages sont organisés, comme les premiers, en vue d'une tâche éducative et ne visent pas à l'agrément personnel ; on n'y admet que des éducateurs ayant, au moins, la formation du stage de moniteur.

Je parlerai, ici, uniquement des stages de formation ; les principes essentiels qui sont à la base de ce moyen d'enseignement se retrouvent dans les stages de perfectionnement.

Le stage impose la vie en internat, dans certaines conditions, à des gens d'origines diverses. Cette vie collective est éducative en elle-même et permet aux stagiaires de réaliser quelles sont les difficultés des collectivités enfantines dans lesquelles ils travailleront. La retraite, l'éloignement que le stage impose, sont un moyen de se préparer à une tâche, d'y réfléchir.

J'ai été frappée de voir l'importance qu'attachent les chefs de stages à la mise au point des règles de cette vie collective, règles qui doivent rencontrer l'adhésion des stagiaires. Cette rigueur est nécessaire pour assurer dix jours agréables et un enseignement fructueux, mais surtout elle fait réfléchir les jeunes sur les rapports humains tout en éveillant le sens de leur responsabilité d'éducateur.

Les « services » sont organisés avec minutie dans l'intention de faciliter la tâche du personnel de maison, mais aussi pour démontrer qu'en éducation les aspects les plus humbles de la vie ont leur importance.

Le chef de stage et les instructeurs s'efforcent de créer, dès l'arrivée, un climat de confiance pour que les stagiaires ne perdent pas plusieurs heures à devenir réceptifs.

Au moment de l'accueil, déjà, et tout au long des dix jours, on se préoccupe des réactions individuelles malgré les exigences de la vie collective. Cette loi fondamentale de toute éducation devient ainsi évidente pour les stagiaires qui s'en imprègnent en vue de leur activité éducative future.

¹ Voir *Educateur* du 6 mars.

LA MOUETTE RIEUSE (I)

Dimanche 12 mars, deux jeunes gens ont découvert une mouette posée dans la Suze. Son corps était couvert d'eau jusqu'au cou. Ils l'ont attrapée et apportée à notre maître.

Nous avons pu l'observer avant de la rendre à un monsieur de St-Imier, qui la soignait déjà depuis un mois pour une aile blessée. Elle s'était échappée dimanche matin, mais sa blessure ne lui a pas permis de voler très loin.

Nous observons l'oiseau

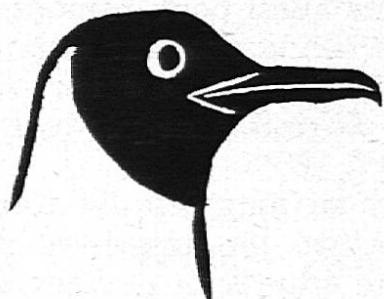
Grandeur d'une corneille.

Envergure : 95 cm.

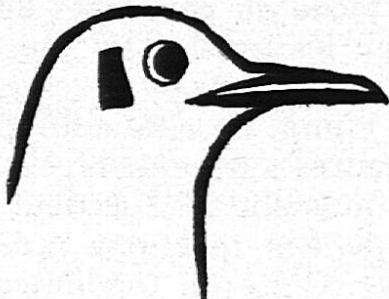
Longueur du corps : 35 cm.

Plumage : tête couverte d'un capuchon noir au printemps, blanche en automne.

printemps



automne



Les stages sont mixtes : cette règle, adoptée dès le début par les C. E. M. E. A., était alors nouvelle, surtout pour le public français qui a, moins que nous, l'habitude de l'enseignement mixte. Appelés à travailler dans des collectivités d'enfants des deux sexes et avec un personnel mixte, les jeunes sont rendus conscients des difficultés et aussi des avantages que présente cette collaboration.

L'enseignement lui-même se fait sous plusieurs formes : c'est une alternance d'activités extérieures et intérieures, collectives et individuelles, d'exposés et de travaux pratiques.

Les exposés du chef de stage donnent des notions indispensables sur la connaissance de l'enfant et les principes fondamentaux de l'éducation nouvelle.

Un certain temps est consacré à des exercices de vie physique, d'abord pour procurer de la détente aux stagiaires mais surtout pour les préparer à partager et à diriger les jeux des enfants. Ils apprennent des exercices simples, des petits et des grands jeux ; l'instructeur leur explique quelles sont les possibilités des enfants, leur indique les précautions à prendre pour assurer la sécurité au cours des exercices et leur montre comment organiser les promenades selon le rythme des enfants d'âges différents.

On aborde aussi divers travaux manuels ; plusieurs ateliers fonctionnent simultanément et si, en dix jours, le stagiaire ne peut confectionner qu'un seul objet, il peut suivre le travail de ses camarades qui font autre chose. Une exposition commentée, le dernier jour, permet à chacun de prendre des notes sur les travaux exécutés au cours du stage.

Toute la vie du stage est imprégnée de chant : en plus des trois quarts d'heure consacrés journellement à l'étude des chants nouveaux et de la demi-heure de rondes, on chante à toute occasion, comme cela se passe en colonie ou en camp. L'enseignement du chant se fait par audition car il faut montrer aux jeunes que l'on ne peut faire intervenir des notions de solfège lorsqu'on se trouve avec un groupe d'enfants pour lequel le chant doit être une détente.

Des pédagogues jugent ridicule de donner ainsi des notions, tant théoriques que pratiques, dans un temps trop court pour permettre la maturation des idées. Les responsables des C. E. M. E. A. sont conscients des possibilités et des limites des stages qu'ils organisent. Ils savent cependant qu'ils parviennent à éveiller chez les jeunes le sens de leur responsabilité vis-à-vis des enfants qu'on leur confiera, à leur ouvrir des horizons sur des sujets absolument nouveaux pour eux, tout en leur donnant le désir de se perfectionner par la recherche personnelle ou par le moyen des stages de perfectionnement.

Le temps du stage est court en effet ; toutefois, si l'on compte neuf heures de travail par jour (et en réalité c'est davantage car le travail individuel est important : copie de chants, de fiches, préparation de rapports, etc.), cela fait environ 90 heures de travail. Si cette formation était donnée sous forme de cours du soir, il faudrait compter 45 cours hebdomadaires de deux heures. Or le travail en stage est plus efficace à cause de l'ambiance joyeuse et stimulante et parce qu'il n'y a ni ab-

LA MOUETTE RIEUSE (II)

Nous observons l'oiseau (suite)

La nuque, le cou, le ventre et la queue sont blancs. Dos et ailes gris-argent. Pointe des ailes noire.

Bec et pattes rouge-grenat.

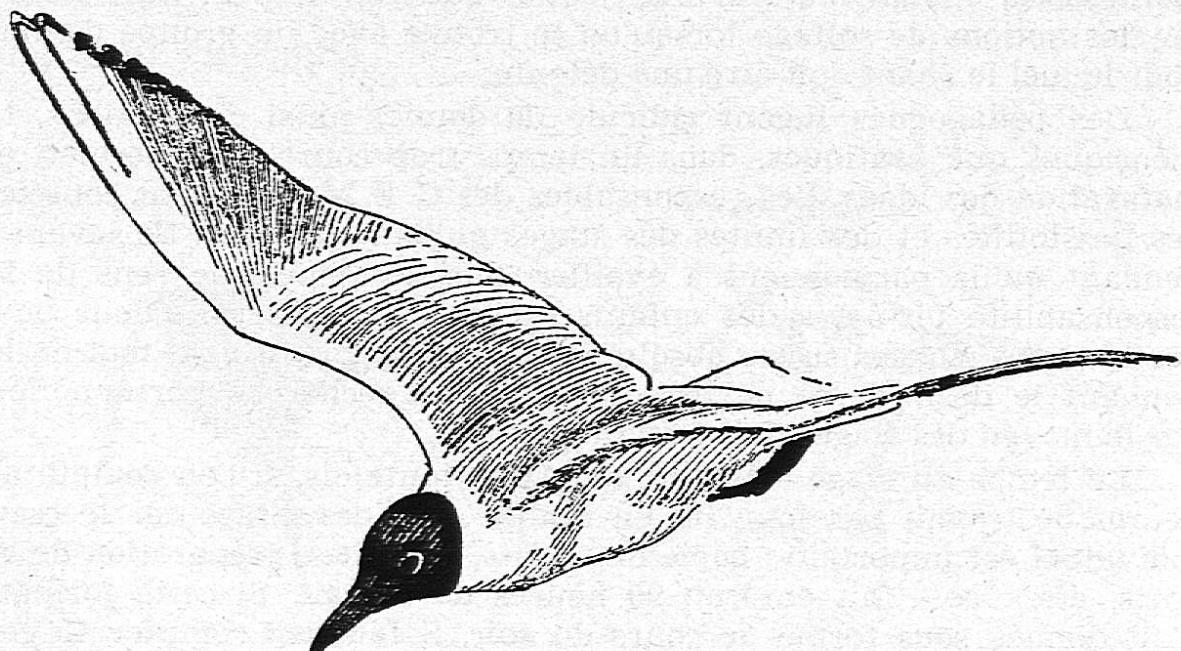
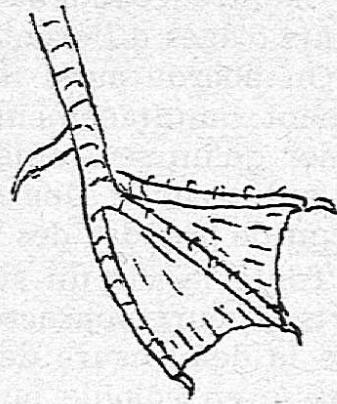
Le bec long de 5 cm. est arrondi, droit, fort, assez épais. La mouette ne pique pas mais l'emploie comme une pince.

Les jambes sont assez longues, 12 cm. Les pattes ont trois doigts palmés. Un ongle court termine chaque doigt. Le doigt postérieur très court est libre.

La mouette est donc un PALMIPÈDE.

Au vol, les ailes sont pointues.

Cri : krié-krié-krié.



sence ni abstention, la règle étant que tout le monde participe à toutes les activités.

Du reste, cette forme d'entraînement favorise les personnes qui ne peuvent s'absenter souvent de chez elles ou qui habitent loin des agglomérations.

Les C. E. M. E. A. entretiennent dans leurs cadres un souci constant de la qualité en toutes choses. Une des animatrices de ce mouvement résumait en ces termes les conditions propres à créer une bonne atmosphère de travail dans les stages :

Ordre, sans contrainte,
confiance, sans naïveté,
gaîté, sans vulgarité,
camaraderie, sans démagogie,
amitié, sans sentimentalité,
indulgence, sans faiblesse,
fermeté, sans dureté,
sens de la collectivité avec le souci de l'individu.

Marthe Magnenat.

DE BELLES HEURES SUR LE CHEMIN DE LA POESIE

On frappe à votre porte. Une dame vous propose :

— Seriez-vous d'accord que je donne à vos élèves quelques heures où je leur présenterai des œuvres poétiques ?

Vous dissimulez une vague grimace. Car chaque semaine, vous lisez en classe de beaux vers, vous les expliquez et vous préparez ainsi l'heure de récitation... qui souvent vous déçoit. Faut-il que quelqu'un d'autre s'en mêle ?

L'idée pourtant fait son chemin ; peut-être, après-tout, que quelqu'un du métier aura quelque chose à apporter. On essayera, en groupant trois classes de grands.

Première heure. Thème : la nature. Avec La Fontaine, bien sûr, mais avec Verhaeren, Francis James, Jules Renard, Duhamel, les arbres conversent, la cigale chante, la baleine s'enfle et le vent mugit. Les pièces choisies sont plutôt brèves ; elles sont surtout nettes, et merveilleusement interprétées. L'auditoire, du premier coup, est conquis.

— Qui désire avoir le texte et le préparer pour la semaine prochaine ?

Quelques mains se lèvent.

Seconde séance. Les enfants se sont réjouis. Quelques-uns, grandes filles et grands garçons de bientôt seize ans, ont préparé un poème et s'essayent. Ils mesurent la distance qui va de la récitation à l'art de dire. Ils reçoivent une critique bienveillante et constructive, des conseils dont ils feront leur profit la prochaine fois ; car de bon cœur ils recommenceront.

Le second thème, c'est l'expression de quelques sentiments : le rêve, l'amour maternel, l'adoration. Avec Verlaine ou Péguy, on est dans la grande poésie. Les adolescents, en bon nombre, vibrent : ils sont pris.

LA MOUETTE RIEUSE (III)

Comment nage-t-elle ?

Pour nager, elle emploie ses pattes l'une après l'autre. La patte qui revient en avant est fermée pour ne pas freiner. La patte qui pousse l'oiseau est ouverte et s'appuie contre l'eau.

La toilette

La mouette, comme tous les palmipèdes, possède un plumage bien graissé. Chaque jour elle fait minutieusement sa toilette : avec son bec elle prend de la graisse à une glande placée près de la queue et se lisse les plumes. Ainsi le plumage ne laisse pas pénétrer l'eau.

La mouette que nous avons vue, malade, ne pouvait plus graisser son plumage qui n'était donc plus imperméable. C'est pourquoi on l'a trouvée dans l'eau.

Sa nourriture

La mouette mange de tout : elle est OMNIVORE. Elle pêche de petits poissons au ras de l'eau, attrape des insectes et des papillons au vol, prend des vers et des larves dans les labours, et se nourrit même des restes de cuisine.

Où vit-elle ?

Il y en a beaucoup dans les régions des lacs de notre pays, car elle vit surtout sur l'eau.

Elle passe la nuit posée sur l'eau, assez loin de la rive. Pendant le jour, elle vagabonde sur le lac et aux alentours, on ne la voit pas seule mais toujours en société.

Elle niche dans les marais, en grandes bandes, construit son nid sur une touffe d'herbe ou sur l'eau avec des débris de roseaux et pond 2 ou 3 œufs.

Bientôt, l'idée d'en rester à une brève tranche de trois ou quatre leçons n'effleure plus personne ; le cours sera donné en entier : huit séances. Chaque poète est brièvement présenté, chaque œuvre, introduite en quelques mots. Ainsi seront évoqués le sens de la patrie — et pas en style cantine — les travailleurs, l'enfance, les œuvres symboliques, l'humour...

A la fin de chaque heure, plusieurs grandes filles et grands garçons entourent l'artiste, demandent des titres, ou discrètement lui soumettent leurs vers à eux. Il faudra une séance supplémentaire, et de deux heures, pour redire les poèmes préférés et nouer la gerbe.

Ce qui s'est passé ? Aussi bien que la musique, la poésie veut un interprète ; quelqu'un qui l'ait sentie intensément et qui la fasse vivre. Notre artiste, poète elle-même, amie de l'adolescence qu'elle connaît bien et en pleine possession de l'art de dire, a réussi.

Elle a entraîné son auditoire et l'a élevé. Et chez ses auditeurs, quelque chose s'est empreint, que nous croyons durable et — qui sait ? — chez quelques-uns, définitif.

Madame Simone Cuendet — de Chesières sur Ollon — est maintenant une amie de nos classes. Pour elle et pour ceux qui auront l'occasion de bénéficier de son art, nous lui souhaitons de recommencer en maints endroits.

Montreux, février 1954.

R.

LES PETITS AUX EXPOSITIONS

... Un jour, la maîtresse dit : « Il y a de nouveau une exposition à Lausanne. »

— Oh ! chic, on retourne chez M. Schupbach ?

— Non, cette fois ce n'est pas M. Schupbach, c'est le peintre Berger de Pully qui expose ses tableaux.

— C'est celui qui a dit : « Les peintures des enfants sont fraîches » ?

— ... Oui !

— Alors, on va voir ses peintures à lui ?

Gonflés d'enthousiasme, ils y vont à pieds, en chantant tout leur répertoire — sans manquer la Samba brésilienne !

1 h. 20 de marche aller et retour.

Les artistes n'ont pas d'admirateurs plus vibrants et sincères que les tout petits.

En quittant l'exposition Schupbach, un garçon résuma l'impression générale : « Il peint presque comme nous, mais ça ne fait pas tout à fait la même chose. » — Le jeune peintre, ami des enfants, a ri de bon cœur à l'ouïe de cette déclaration !

* * *

A part le choc artistique éprouvé devant les toiles et la joie d'avoir pu parler avec le peintre, mes petits eurent ce jour-là la révélation des nez ! Sur le chemin de retour, ils en discutèrent beaucoup.

— Vous avez vu, Mademoiselle, comment il fait les nez ? Nous on ne sait pas les faire.

LA MOUETTE RIEUSE (IV)

La migration

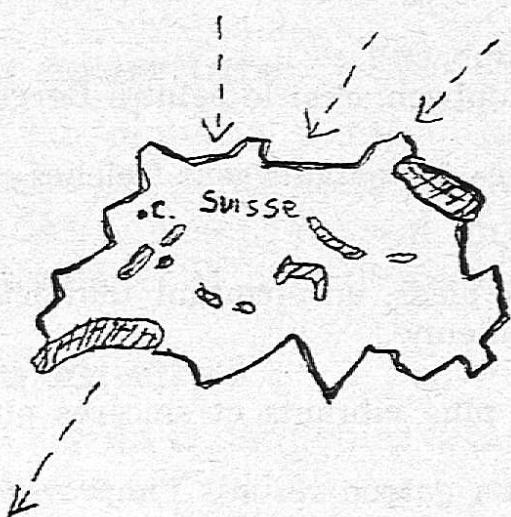
Les mouettes sont des oiseaux MIGRATEURS. Celles qui nichent en Suisse passent l'automne et l'hiver au sud de la France et en Espagne. Les nombreuses mouettes qui passent l'hiver chez nous s'en vont nicher au nord de l'Allemagne, en Suède, Norvège, Finlande et même en Russie.

Une mouette a parcouru la distance Berlin-Genève (880 km.) en 6 jours.

Une autre, baguée toute jeune au nid près de Moscou, était à Genève l'automne de la même année. Elle avait parcouru 2400 km.

Fin de l'été :

mouettes venant du nord
pour hiverner



mouettes ayant niché en
Suisse et partant hiverner
au sud

Fin de l'hiver :

mouettes partant au nord
pour nicher



mouettes revenant nicher
en Suisse

(Clichés du Service de presse de Nos Oiseaux.)

Coopérative scolaire « La Flamme », Cormoret

— Maintenant, je veux essayer.

— Moi aussi.

Dès lors, les personnages de leur création s'agrémentèrent de nez (qui n'avaient rien de grec ni d'égyptien !).

Cette façon de traiter les visages ne les a d'ailleurs pas entièrement satisfaits :

— C'est mieux quand on fait les nez, mais les figures sont plus belles quand on ne les fait pas.

Cependant, Françoise a adopté le style nouveau en dessin, peinture et jusque dans le modelage.

* * *

A l'exposition Berger, après le moment d'observation silencieux, une voix s'éleva :

— « Je lui dis bravo au peintre ! »

Tous, ayant fait le tour de la galerie, les enfants tirèrent la maîtresse par la veste ou la main :

— Voilà celui que j'aime le mieux.

— Venez, Mademoiselle, je veux vous montrer le plus beau.

— Je voudrais avoir ce tableau dans ma chambre.

Devant les « Chevaux » exposés dans la vitrine, le plus jeune de la bande dit :

— « Ah ! vous voyez, le peintre Berger, il fait tout son fond comme nous. »

Une petite fille :

— « Schupbach avait des couleurs plus claires. »

La toile intitulée « Marianne » eut la préférence de plusieurs enfants :

— Je l'aime tellement le No 10.

— Mademoiselle, le plus beau que je trouve, c'est le No 10.

— Le No 10, je le regarde tout le temps.

D'un ton légèrement interrogateur j'articulai : « Ah oui ? »

— Oh oui, elle est tellement jolie cette dame en blanc assise, gracieuse.

— C'est beau, ce fond derrière elle en trois couleurs.

— Je l'aime, Marianne. Je veux me donner toute la peine que je pourrai pour essayer de la faire.

Mais Marianne n'a pas repris vie en classe malgré tous les efforts de Françoise, Monique et quelques garçons qui se souvenaient à haute voix :

— Elle se tenait comme ça, c'est difficile de la faire assise... Dans le fond, il y avait du vert, du jaune et un joli rose.

Au lieu de Marianne, on a vu des dessins de chevaux en grand nombre et pas mal campés du tout.

Sans s'en douter, le peintre Berger a appris à mes petits moutards à dessiner des chevaux.

* * *

FICHE D'ARITHMÉTIQUE

1. Un père de famille a payé une facture de pharmacie de **Fr. 585.**— ce qui représente le 6 % de son salaire annuel. Calculer son traitement mensuel.
2. La note du téléphone de novembre 1953 s'élevait à **Fr. 121.10**, c'est-à-dire à $87 \frac{1}{2} \%$ de celle du mois suivant. Quel est le montant total des frais de téléphone pour les deux derniers mois de l'année ?
3. On prend deux vins, l'un à **Fr. 1.45** le litre et l'autre à **Fr. 1.37** le litre, pour obtenir un mélange à **Fr. 1.40** le litre. Donner la répartition des quantités pour un tonneau de 216 litres.
4. On a salé 18 kg. de beurre en ajoutant 50 gr. de sel par livre de beurre. Quel poids de beurre salé a-t-on obtenu ? On répartit ce mélange dans 12 pots. Quel est, en grammes, le contenu de chaque pot ?
5. Deux tailleurs achètent une pièce de drap pour **Fr. 1302.**—. Le premier en prend les $\frac{2}{3}$ plus 4 m. ; le deuxième prend le reste, soit 10 m. Quelle est la longueur de la pièce et quelle somme chacun d'eux devra-t-il verser ?
6. Un vigneron, qui a récolté 232 hectolitres de vin, en a vendu 150,8 hl. Calculer le % de la vente par rapport à la récolte.

M. C.

FICHE D'ARITHMÉTIQUE

Rechercher une somme dont on connaît un certain pour-cent

Problème 1

En prenant possession d'une livraison de pommes de terre, un grossiste constate que 1110 kg. soit le 6 %, sont avariés. Quel est en tonnes le poids total de la livraison ?

Problème 2

Un commerçant paie un loyer de Fr. 2505.75 représentant le $3 \frac{1}{4} \%$ de son chiffre d'affaires annuel. Quel est ce chiffre d'affaires ?

Problème 3

Un libraire cède à Fr. 166.40 une collection de livres, soit à 20 % de moins qu'au prix normal. Quel est ce prix ?

Problème 4

Le carnet des menues dépenses d'un magasin se monte à Fr. 1024.25, ce qui représente une augmentation de $20 \frac{1}{2} \%$ par rapport à l'année précédente. Quel était ce montant ?

Problème 5

La note du téléphone de juillet s'est élevée à Fr. 65.40, soit 25 % de moins qu'en juin. A combien se montait celle de juin ?

M. C.

La réaction des enfants devant les céramiques Gigon a été extraordinaire. Après le silence premier qui témoigne de leur émotion, un garçon a dit :

— « C'est magnifique, quelle masse ! » — On ne saurait mieux s'exprimer.

Denise fit le tour de l'exposition, puis se tint vers le plat de son choix — en forme de coupe — qu'elle ne quitta plus. La visite terminée, il fallut arracher Denise à sa contemplation.

— Vous savez, j'ai regardé que ce plat, je l'ai caressé, j'y pense tellement. Je sais comment il est fait. Dessous, il a trois pieds. Je voudrais que vous achetiez 10 kg d'argile, j'essaierai de le faire. Ma maman mettrait de beaux fruits dedans si elle avait un plat comme ça.

Les dimensions des céramiques Gigon n'ont guère surpris les petits. Pierrette seule a demandé :

— Est-ce qu'on peut le mettre dans un appartement, ce vase noir à deux tuyaux ? Je voudrais bien qu'on en ait un comme ça chez nous.

D'autres :

— Il doit avoir un grand four pour cuire de si grosses poteries ! Personne n'a dit comme la dame qui avait passé avant nous :

— A quoi est-ce que cela sert ? Peut-on y mettre un parapluie ?...

En sortant de la galerie, dans le local qui fait « Tea-room », les enfants s'écrièrent :

— Eh ! voilà des tableaux Berger !

Ils reconnaissent, parmi d'autres, quatre toiles de Berger.

— Et celui-ci ?

— Ça, c'est Schupbach.

C'était exact. Prise au jeu, la maîtresse demanda encore :

— Et les dessins, sur cette affiche, devinez-vous qui les a faits ?

— Les poteries ! Les céramistes !

Dans leur hâte de répondre, ils ne trouvaient plus le nom de Gigon, mais leurs yeux avaient immédiatement reconnu sur le papier les décos de objets qu'ils venaient d'admirer.

Yv. Biéler.

RENCONTRE INTERNATIONALE D'ÉDUCATEURS

au Rocheton (Seine et Marne) par Melun, env. 30 min. de train depuis Paris (gare de Lyon).

Du 18 au 24 avril 1954. Directeur : C. Gattegno, professeur à l'Université de Londres.

Thème : « La communication de la joie ». — Discussions, expériences, enregistrements font partie des techniques qui seront utilisées dans cette étude.

Coût : pour la semaine : Fr. fr. 9000.—.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de Mlle E. Brandenberg, Kapellenstrasse 21, Berne.

LA TORTUE

*La tortue vit dans les mers,
les rivières et les déserts,
aux pays les plus lointains.
La tortue vit dans les eaux
les ruisseaux, les sables chauds,
que fait-elle dans ton jardin ?
Pas à pas, sur le gravier,
sans rivage et sans palmier
que peut faire la tortue
d'une feuille de laitue ?
La tortue cherche à grimper
sur le mur pour s'échapper,
mais elle verse sur le dos.
Elle admire le beau ciel
l'azur clair, le grand soleil,
tout le bleu des pays chauds.
Ce doit être son pays
qu'elle revoit tournée ainsi.
Il vaut mieux mourir, tortue,
que ronger de la laitue.
Croyez-vous qu'un homme,
loin de ses amis, de son pays,
puisse vivre en somme
d'une feuille de laitue ?*

R. Ecoffey.

« LA JOIE DANS LA MAISON »

(Delachaux & Niestlé, édit., Neuchâtel)

A quoi tient la joie dans la maison ? C'est ce qu'une équipe de pères et de mères de famille, sous la direction de Jean-Samuel Javet, pasteur à Neuchâtel, se sont efforcés d'exposer en un langage aussi direct et clair que possible, dans un beau volume illustré.

L'inspiration du volume est chrétienne, mais non confessionnelle et les auteurs se sont efforcés de faire œuvre utile à tous. La vie des époux entre eux et avec leurs enfants, le soin de l'éducation, la question de la santé, de l'argent, du logement : tels sont les principaux chapitres de l'ouvrage. La dernière partie est consacrée à ces trois ennemis du bonheur familial : l'ennui, l'alcoolisme et le divorce.

Les auteurs n'ont pas entendu donner une leçon de bonheur conjugal, ni dicter un certain nombre de recettes infaillibles pour être heureux. Chacun doit tracer son propre chemin à travers les joies et les peines de la vie. Mais autre chose est de battre la campagne au hasard, autre chose est de posséder quelques points de repère.

Ces quelques jalons sont donnés ici avec franchise et amitié ; ils contribueront à faire régner longue et grande joie dans la maison.

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Ecole Lémmania



CHEMIN DE MORNE

TÉL. (021) 230512

Les arbres et arbustes
DES PÉPINIÈRES
W. MARLÉTAZ
À BEX (VAUD)
Sont de qualité



DEMANDEZ LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Après
la nourriture
de l'esprit...
celle du corps!

Les

Chocolats
PERRIER

contiennent des substances
énergétiques importantes

• BIBLIOTHÈQUE
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 226 millions

Pour votre jardin

deux engrais efficaces
ENGRAIS COMPLET LONZA
NITRATE D'AMMONIAQUE

LONZA S.A. BÂLE

Phag-Arome

Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT METS